

Les déplacements du futur se conjuguent à vélo

Publié le mercredi 15 septembre 2010 à 06h00

Alors que le Plan Vélo sera présenté en conseil municipal lundi, et que la journée de la mobilité a lieu aujourd'hui, l'élue en charge du dossier Vinciane Faber détaille les projets.

MARIE TRANCHANT > lille@nordeclair.fr

À quand le vélo en libre service à Lille ? Comme un leitmotiv, la question est posée depuis des mois, des années même, à qui veut l'entendre. Parce que le modèle parisien du Vélib' fait des envieux. Ici, on aimerait prendre un vélo à la gare Lille-Flandres, pédaler jusqu'à Wazemmes, relouer un deux-roues et foncer dans le Vieux-Lille. La réponse a été donnée il y a un moment déjà : en 2011, en même temps que le marché des transports en commun de la métropole.

Et si Vinciane Faber, l'élue Verte au Plan Vélo, ne peut que se féliciter d'une telle arrivée, elle souligne malgré tout que le vélo en libre service seul ne peut pas résumer une politique de déplacements. Depuis deux ans, elle travaille avec une équipe et des partenaires sur le Plan Vélo, qu'elle présentera lundi soir en conseil municipal. « Il y a eu l'effet Vélib' de Paris, c'est certain. Si on avait dû faire une communication autour du vélo sans ce service, ça aurait été plus compliqué », admet-elle.

« L'image a changé »

L'effet Vélib', c'est davantage de gens à vélo, et une meilleure image du cycliste, parce que devenir une ville de deux-roues ne se décrète pas. Il faut aménager, communiquer, proposer des services et du stationnement. Pour résumer, donner à chacun l'opportunité d'utiliser le vélo au quotidien dans de bonnes conditions. Et puis, changer les mentalités, un travail moins concret sans doute, mais tout aussi essentiel.

« Les mentalités évoluent, note Vinciane Faber. Ce n'est plus l'étudiant fauché qui prend son vélo pour se déplacer, l'image a changé, le vélo devient à la mode. On se rend compte aussi que le pétrole a ses limites, et qu'en période de crise, c'est aussi social de le développer, ça ne coûte pas cher. Le vélo est un mode de déplacement pour tous. » Voilà pour la philosophie qui guide les travaux de l'élue. Pour elle, le vélo en libre service permettra pour certains de retester leur envie de pédaler, avant de se lancer vraiment et acheter leur propre bécane.

Et s'ils peuvent le faire, c'est parce que la Ville en a fait une de ses priorités, explique l'élue : « Je suis suivie politiquement là-dessus, j'ai eu des moyens humains et financiers. » Des moyens pour développer quatre axes principaux : les aménagements, le stationnement, les services et la communication. L'enquête de déplacement menée par la communauté urbaine (LMCU) en 2006 a montré que 2 % des déplacements dans la métropole lilloise se faisaient à vélo, l'objectif est de passer à 10 % en 2020. « En Belgique, il y a la même topographie, la même météo, et on est déjà à 20 % », indique l'élue.

Favoriser le vélo, donc, mais aussi les liens avec les transports en commun, le TER... « Le transport du futur, c'est l'intermodalité, lance Vinciane Faber. On n'est plus sur un déplacement unique, mais sur une palette. Il faut travailler sur le métro, le vélo, le covoiturage... » De 1987 à 2006, la mobilité à vélo a diminué de 21 % dans la métropole, elle a augmenté de 39 % à Lille. Un signe que l'élue Verte voit comme « encourageant » et une conséquence du travail mené. Conseil municipal lundi 20 septembre à partir de 17 h, hôtel de ville.

Bientôt un « Mappy du vélo » pour la métropole

Le Plan Vélo développe un certain nombre de services et de partenariats pour rendre la vie du cycliste plus simple et plus agréable. Parmi les projets en cours, celui de mettre en ligne un « Mappy du vélo » sur le site de la communauté urbaine. Être cycliste en ville nécessite d'être bien informé et bien accompagné. C'est une des missions que s'est fixée le Plan Vélo. Outre le vélo en libre service, un service de location longue durée verra prochainement le jour dans la métropole. « C'est un service aussi attendu », souligne Vinciane Faber, élue en charge des plans vélo de la Ville et de la communauté urbaine. Mais pour rouler sereinement, il faut aussi savoir prendre le meilleur itinéraire. La Ville va donc travailler sur le jalonnement, afin de bien guider les cyclistes grâce à des indications de parcours. Autre projet en cours, celle de mettre en place un « géo-vélo ou le Mappy du vélo » qui serait accessible depuis le site de la communauté urbaine (www.lillemetropole.fr) et qui permettrait d'indiquer son point de départ et son point d'arrivée et de calculer son trajet, en utilisant les double-sens cyclables, les pistes... En partenariat, donc, avec LMCU. Autre partenariat, celui qui lie la Ville à l'association Droit au vélo (Adav) qui participe à tous les projets. « Ils sont présents à tous nos groupes vélo, explique l'élue. L'Adav reçoit une subvention de 36 000 E pour cette collaboration. » Campagnes de communication C'est avec l'Adav aussi que la mairie travaille à la sensibilisation. En 2010, une campagne de communication expliquait, affiches et autocollants à l'appui, comment bien attacher son vélo pour éviter le vol. La prochaine campagne visera, elle, à donner des conseils en matière d'éclairage, ou comment éviter, cette fois, les accidents. « On organise aussi chaque année la Fête du vélo, pour inciter à se déplacer de cette manière, conclut Vinciane Faber. Le village de la mobilité, aujourd'hui, propose le même type de services et de conseils. » (lire ci-contre) Un document intitulé « Lille à vélo » est également disponible dans les mairies de quartier et dans des associations regroupant un plan, des adresses utiles, des conseils de bonnes pratiques... M.TR.

Arceaux, garage et abris à vélos : les aménagements se multiplient

En terme d'aménagements et de stationnement, la Ville a décidé de mettre les bouchées doubles pour que Lille devienne une ville exemplaire en la matière. Petit tour d'horizon des réalisations en cours et des projets futurs. La continuité du réseau. Pour mieux circuler, il faudra densifier le réseau de pistes cyclables dans la ville. C'est en cours, pour répondre à l'obligation du double sens cyclable dans les zones 30 à sens unique (décret de juillet 2008), mais aussi lier les quartiers les uns avec les autres et informer sur ces nouvelles pratiques. Dans la métropole, 117 km sont en zone 30 : peintures au sol et panneaux seront aménagés, pour un budget de deux millions d'euros. « On travaille aussi à un réseau structurant, c'est en cours de validation en conseils de quartier », explique Vinciane Faber. Des idées ont déjà été couchées sur une carte, reste à savoir ce qui sera réalisable. Pour les pistes cyclables, l'élue Verte parle notamment des rues d'Arras, Jacquemars-Gielée et Royale. Un garage à vélo et un atelier de réparation. Ça y est, le garage à vélos promis rue de Tournai, à côté de la gare Lille-Flandres va ouvrir. L'inauguration est prévue le 30 septembre. Les travaux sont en cours. En tout, 600 places seront disponibles, dont 400 en abonnement et 200 en accès libre. Une station de gonflage sera également en accès libre. De l'autre côté de la gare, à côté du Tri Postal - là où était installé auparavant Ch'ti Vélo -, l'association Lille-Sud insertion va prendre place et proposer un atelier de réparation. Des abris à vélo ultra design. Le concours lancé par la Ville a attiré de nombreux designers : 116 projets ont été reçus. Et deux ont été retenus. Des prototypes doivent être maintenant réalisés par un lycée technique de Lomme et les abris ne devraient pas voir le jour avant 2012 ou 2013. Le premier projet est en forme de fleur (voir visuel ci-contre), et le second plus épuré. Une prime aux bailleurs. La délibération passera ce lundi en conseil municipal et « c'est une première en France », se félicite Vinciane Faber. Sur le modèle des primes pour l'habitat durable, la mairie proposera aux bailleurs une subvention de 30 % pour la création de locaux à vélo dans des immeubles existants. Les locaux Numéricable. La Ville travaille aussi pour un stationnement de longue durée sécurisée, les anciens locaux Numéricable vont être recyclés en garages à vélos. Dix d'entre eux ont été sélectionnés, trois seront réalisés en 2011. Objectif : 2 000 arceaux. 400 arceaux sont installés chaque année à Lille. Fin 2010, on en comptera 2 000 en tout. Et ça va continuer. « Les commerçants aussi sont intéressés : à la place d'une voiture, on peut mettre six vélos. » Donc six clients ? Si le vélo est même bon pour le commerce, alors...M.TR.